

Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2008

Déclaration des opérations effectuées par l'émetteur directement ou par un prestataire de services d'investissement intervenant de manière indépendante pour le compte de l'émetteur dans le cadre du programme de rachat de la Société, approuvé par l'assemblée générale mixte du 11 mai 2007 (Instruction n°2005-06 du 22/02/05 modifiée, prise en application des articles 241-2, 241-4 et 631-9 du règlement général de l'AMF)

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES**  
du 26 mars 2008 au 31 mars 2008

Séance de bourse	Nombre de titres	Prix moyen pondéré	Montant
26 mars 2008	6 000	16,86	101 160,00
27 mars 2008	4 250	16,76	71 230,00
28 mars 2008	4 875	16,82	81 997,50
31 mars 2008	4 640	16,72	77 580,80